Démarche pédagogique

La notion d'élèves ayant des styles d'apprentissage individuels a des répercussions sur les stratégies d'enseignement.

Certains élèves apprennent mieux si l'on fait appel à des méthodes pédagogiques particulières, qui s'appuient sur des modes distinctifs d'apprentissage, de réflexion et de création. La notion selon laquelle les élèves ont des styles d'apprentissage individuels a des incidences sur les stratégies d'enseignement. Ainsi, comme les modes d'acquisition de connaissances varient d'une personne à l'autre, il est essentiel que les enseignants aient recours à un éventail de stratégies d'enseignement qui s'adaptent aux styles d'apprentissage des élèves et répondent aux besoins individuels des apprenants.

Pour atteindre les objectifs d'un programme d'études donné, certains élèves peuvent par exemple avoir besoin d'un appui. Dans ce cas, l'enseignant pourrait avoir à modifier ses stratégies, ses approches ou son matériel d'enseignement et à recourir à des ressources ou à des enseignants en adaptation scolaire, ou les deux. Le manuel de la politique concernant l'adaptation scolaire de la province fournit des lignes directrices sur la façon de répondre aux besoins des élèves qui requièrent des programmes modifiés, ou des programmes adaptés aux besoins de l'élève.

Il est essentiel d'adopter une approche axée sur l'élève, qui sollicite sa participation active dans le processus d'apprentissage si l'on veut que ce dernier acquiert les compétences qui l'aideront à adopter des comportements sains. L'apprentissage par l'expérience, l'apprentissage autodirigé, l'apprentissage coopératif, les jeux de rôles, la répétition de comportement, l'éducation par les pairs et la participation des parents sont des exemples de stratégies d'enseignement qui pourraient être intégrées à une approche compréhensive. On pourrait également envisager de faire participer l'élève à la planification du programme en lui offrant l'occasion de fournir de l'information sur un sujet précis ou de proposer des suggestions d'activités de suivi.

L'élève devrait aussi avoir l'occasion d'évaluer ses propres habitudes, attitudes et comportements à l'égard de sa santé et de son bien-être. L'enseignant peut planifier des activités concrètes ou des simulations qui font appel à la participation active de l'élève. Il peut par exemple

demander à l'élève de consigner par écrit ses habitudes alimentaires, d'établir un plan pour améliorer son alimentation, d'inscrire le nombre d'heures qu'il passe à regarder la télévision et d'analyser les messages évidents ou cachés dans les annonces publicitaires pour l'aider à appliquer ses connaissances à ses expériences quotidiennes.

L'enseignant doit être sensible aux valeurs qui sont véhiculées par la famille, les pairs et les amis des élèves et qui sont associées à leurs antécédents religieux et culturels. Une salle de classe offre aux élèves de multiples occasions d'échanger des anecdotes, de poser des questions explicites et de dévoiler des confidences. Le climat de la salle de classe doit donner aux élèves le sentiment qu'ils peuvent parler ouvertement tout en étant assurés de la confidentialité, de la confiance et du respect de leurs camarades de classe et de leur enseignant. Il peut toutefois arriver que la nature de certains incidents signalés par les élèves justifie une intervention professionnelle, auquel cas la politique du conseil scolaire doit être respectée. (Note : La question de la confidentialité est traitée dans la section intitulée *Rôle de l'enseignant*.)

L'enseignement doit être guidé par les résultats d'apprentissage du programme durant tout le processus pédagogique.

Le milieu scolaire doit appuyer les élèves et être non menaçant. Cela doit être vrai, également, du milieu familial et de la communauté, qui exercent une influence réelle sur la santé des élèves. L'éducation en santé prendra tout son sens au fur et à mesure que des partenariats seront établis avec le milieu familial, l'école et la communauté. L'enseignement doit être guidé par les résultats d'apprentissage du programme durant tout le processus pédagogique. Les élèves doivent participer activement et avoir l'occasion de vivre des expériences positives. Leurs expériences d'apprentissage doivent être variées et ils doivent avoir le sentiment qu'on les appuie. La participation active de l'enfant, et particulièrement de toutes les facettes de sa personnalité (intellectuelle, physique, sociale, émotionnelle, spirituelle et morale), est la clé de la réussite d'un programme d'hygiène compréhensif.

Activités suggérées en matière de santé dans l'ensemble du programme d'études

Toutes les composantes du programme d'études offrent des possibilités de promouvoir chez l'élève l'adoption d'attitudes et de comportements sains. Dans presque toutes les matières, l'enseignant peut aider l'élève à avoir une meilleure estime de lui-même, à améliorer sa capacité de prendre des décisions et de résoudre des problèmes et à discuter objectivement avec ses camarades de classe de questions actuelles, y compris celles qui touchent la santé et le bien-être.

Plus particulièrement, chaque matière offre l'occasion d'explorer des sujets pertinents à la santé ou d'approfondir la matière abordée en présentant des thèmes liés à la santé. En effet, l'intégration des notions de la santé aux autres matières peut aider les élèves à atteindre les résultats d'apprentissage du programme de santé, c'est-à-dire à adopter des habitudes et des comportements sains. Une discussion sur un sujet comme la pollution du point de vue de ses effets sur la communauté peut se rattacher à des concepts inhérents aux études scientifiques et sociales. La prise de décision raisonnée pour ce qui est des produits et des services de la santé peut, de son côté, être liée à l'étude des médias dans les cours de langue. Les liens entre les diverses matières du programme d'études peuvent aider les élèves à réaliser les résultats d'apprentissage.

Voici une liste de suggestions d'activités touchant l'ensemble du programmes d'études, qui font appel à différentes stratégies d'enseignement ainsi qu'à la participation de la **famille,** de **l'école** et de la **communauté.**

- Analyser les annonces publicitaires dans les journaux et les revues et déterminer leur validité en pesant le pour et le contre. Les annonces sur les aliments, le tabac et l'alcool peuvent être utilisées à cette fin.

- Concevoir des annonces de produits d'hygiène (brosses à dent, dentifrices et savons) et les afficher dans l'école et la communauté.

- Concevoir et produire des brochures sur la santé et les sujets connexes tels que les étapes de la prise de décision, le programme Parent-secours, les économiseurs d'énergie et les afficher dans l'école et la communauté.

- Concevoir des affiches sur l'hygiène pour les salles de bains et les fontaines de l'école.

- Dresser une liste des règles de sécurité à respecter dans un terrain de jeux. Afficher la liste dans un endroit bien en vue de l'école.

- Dresser une liste des règlements sur les exercices d'évacuation en cas d'incendie et l'afficher dans chacune des salles de classe de l'école.

- Tracer un plan d'évacuation pour la maison et l'afficher dans un endroit approprié de la maison.

- Concevoir des tableaux d'affichage sur des thèmes précis touchant à la santé, par exemple la sécurité, l'hygiène et la pollution. Ces tableaux pourraient être utilisés dans les écoles, les pavillons hospitaliers, les cliniques dentaires, les centres commerciaux, les magasins généraux, les usines de transformation du poisson, les centres d'artisanat, les centres récréatifs, les centres communautaires, les patinoires, les hôtels de ville et les bibliothèques.

- Collectionner les bandes dessinées et les annonces dans les journaux et les revues qui touchent à la santé et discuter en groupe des attitudes et des messages qu'ils véhiculent.

- Concevoir des bandes dessinées sur des thèmes liés à la santé et les montrer à ses parents et à ses frères et soeurs.

- Faire un collage d'images touchant à la santé : questions environnementales, effets de l'abus de drogues et d'alcool, alimentation dans le monde, effets du tabagisme, relations humaines positives,

communication avec les autres, aliments provenant du milieu local et vie active.

- Simuler des annonces publicitaires qui font la promotion de comportements sains et découragent les comportements nuisibles à la santé.

- Organiser un débat en classe sur un thème lié à la santé. Inviter les parents et les membres de la communauté à y assister.

- Inviter un agent d'hygiène communautaire dans la classe pour lui poser des questions. Les élèves peuvent par exemple interviewer un policier au sujet de la sécurité à bicyclette, un inspecteur des aliments au sujet de la contamination des aliments ou un électricien pour ce qui concerne l'électricité.

- Visiter un organisme de la santé comme la Société canadienne du cancer et se familiariser avec ses activités.

- Rédiger une lettre à un organisme de la santé pour lui demander des renseignements particuliers.

- Collectionner des articles de journaux ou de revues sur des questions actuelles liées à la santé.

- Rédiger une lettre à la municipalité, au gouvernement provincial ou au gouvernement fédéral au sujet de l'hygiène du milieu ou de toute autre question liée à la santé.

- Organiser un forum sur la santé dans la classe où les élèves pourraient discuter des questions qui les préoccupent. Dresser une liste des recommandations issues du forum et les soumettre aux organismes compétents dans la communauté.

- Aménager des présentoirs sur des thèmes liés à la santé comme les mesures de sécurité, les déjeuners nutritifs, le recyclage, la vie active et la consommation de médicaments.

- Concevoir des affiches qui font la promotion d'aliments que l'on trouve dans la localité : plaquebières, mûres, framboises, airelles (graines rouges), fraises, bleuets, fruits de mer, original, lapin et caribou.

- Produire un livre de recettes incluant des recettes faites à partir d'aliments locaux.

- Inviter une personne de la localité pour parler de la préservation des aliments locaux par la mise en bouteille, la mise en conserve, la congélation et le séchage.

- Mener une entrevue avec une personne âgée de la communauté pour en apprendre davantage sur la façon dont les gens utilisaient leur environnement pour se nourrir dans le passé. Filmer cette entrevue sur vidéo et inviter les parents à venir la regarder à l'école.

- Recueillir de l'information auprès des parents au moyen d'une entrevue ou d'un questionnaire sur des sujets tels que l'utilisation de l'environnement pour se nourrir, les diverses façons de recycler et les questions de santé préoccupantes. Consigner l'information sous forme de tableaux ou de graphiques et les afficher.

- Recueillir des statistiques sur les fumeurs dans le quartier. Afficher l'information recueillie sous forme de graphiques.

- Planifier une journée ou un mois ayant pour thème «les aliments vides» à l'école.

- Organiser une fête où l'on servira des aliments sains pour une occasion spéciale durant l'année.

- Aménager une exposition sur les aliments sains, la sécurité en hiver, la sécurité en bateau, la sécurité à la chasse ou la prévention des maladies.

- Concevoir un diorama sur la vie active, la pollution, la couche d'ozone ou la communication avec les parents. Le diorama pourrait illustrer un scénario particulier en utilisant de la pâte à modeler, de la peinture, du sable, de la roche, du gazon et du carton. Les dioramas pourraient être en montre à différents endroits dans l'école et les parents pourraient être invités à les regarder.

- Faire des jeux de simulation pour aborder certaines questions préoccupantes liées à la santé.

- Simuler une situation illustrant un échange positif entre un enfant et un parent/tuteur et entre deux enfants.

- Simuler une situation nécessitant une prise de décision.

- À l'occasion d'une excursion dans un endroit comme un terrain de jeux, une patinoire, un parc, un lac, un port ou un quai, repérer les dangers potentiels pour les enfants.

- Interviewer un travailleur dans la communauté comme le maire, un pêcheur, un médecin, un gérant de banque, un commerçant ou un travailleur social pour en apprendre davantage sur les coûts des soins de santé, la prévention des maladies ou la santé et la sécurité sur les lieux de travail.

- Tenir un journal personnel sur les connaissances acquises grâce au programme de santé et sur la façon dont elles s'appliquent dans la vie de tous les jours.

- Tenir un journal sur les préoccupation qui sont soulevées dans les groupes de discussion.

- Organiser une foire sur la santé. Inviter les autres classes, les parents, les enseignants et les membres de la communauté.

- Planifier un petit déjeuner ou un déjeuner nutritif pour toute la classe.

- Produire un livre de recettes pour la classe incluant des collations ou des repas nutritifs. Il pourrait s'agir d'une initiative des élèves permettant de promouvoir leur esprit d'entreprise et de renforcer le lien entre le milieu familial, l'école et la communauté.

- Faire des recherches sur des événements touchant à la santé, par exemple *la course Terry Fox, Sautons en coeur ou Participation*. Recueillir de l'information sur des facteurs comme les catégories d'âge des participants, la durée de l'événement et le nombre de participants. Consigner les données sous forme de tableaux ou de graphiques.

- Aménager un centre d'apprentissage qui pourrait s'intituler “Saviez-vous que?”. Les élèves écrivent sur des sujets particuliers sur des cartes ou dans un livret et versent l'information au centre d'apprentissage.

- Faire un montage photographique sonorisé sur des sujets tels que le brossage des dents et l'utilisation de la soie dentaire, la croissance physique et le développement, la communication et les techniques de premiers soins.

- Produire une vidéo sur les ordures dans la communauté. Inviter les parents à regarder le produit final. Établir un plan, avec la collaboration des parents et des enseignants, pour se défaire de ces ordures.

- Mettre une boîte de questions dans la salle de classe et encourager les élèves à poser des questions ou à exprimer leur opinion sur des sujets liés à la santé ou sur des sujets d'intérêt personnel.

- Organiser un mois de vie active à la maison et à l'école et prendre note des activités des membres de la famille durant le mois.

- Établir un calendrier et montrer l'évolution de sa croissance physique et mentale au cours des années.

- Organiser une parade d'affiches en demandant aux élèves de faire des affiches sur des thèmes particuliers comme la sécurité à l'Halloween, les habitudes de santé, la vie active et l'importance de bien se nourrir pour rester en santé.

- Composer des chansons ou des refrains sur des concepts comme le conditionnement physique, la sécurité, l'hygiène dentaire, l'alimentation nutritive et la qualité de l'environnement et les utiliser à l'occasion d'un spectacle de variétés pour les parents/tuteurs.

- Composer des saynètes ou des pièces de théâtre comportant des messages sur l'écoute excessive de la télévision, les mauvais traitements physiques ou sexuels ou les mauvaises habitudes alimentaires.

- Inventer et simuler un scénario dans lequel un jeune réagit comme il se doit dans une situation potentiellement dangereuse. Par exemple, un jeune se retrouve dans un endroit isolé et un inconnu lui demande de l'aide, ou un adulte se livre à des attouchements sur un enfant.

- Faire une simulation en classe pour parler de ce qu'une personne éprouverait si elle était séropositive/sidéenne. Les élèves pourraient discuter des sentiments qu'ils ont éprouvés durant la simulation.

- Rédiger un livret intitulé *Ma famille et ma communauté*, définissant le rôle de la famille dans la communauté à l'égard de la sécurité, de l'environnement, des réseaux de soutien et de la protection des enfants.

- Rédiger un livret intitulé *Ma vie* indiquant l'attachement de l'enfant à des animaux domestiques,

à ses pairs, à sa famille et à ses amis. Une fiche biographique pourrait y être incluse pour montrer le développement de l'enfant depuis sa naissance.

- Concevoir une brochure sur les soins à apporter aux animaux domestiques.

- Inviter un employé d'un abri pour animaux à l'école pour lui poser des questions sur les soins et la protection des animaux.

- Préparer un *Contrat de santé* sur les thèmes du conditionnement physique, de la nutrition et de l'hygiène du milieu. Ce contrat pourrait inclure des objectifs et des conseils en matière de santé et d'habitudes de vie.

- Demander aux élèves d'écrire des lettres à leurs parents/tuteurs pour les informer des projets spéciaux relatifs à la santé qui sont en cours, et sur la façon dont ils pourraient y participer.

- Faire usage des trousses de soins dentaires. Demander aux élèves de les utilliser après leurs repas à l'école.

- Profiter des mois thématiques (p.ex. le mois de la nutrition) pour planifier une excursion sur un sujet ou un thème spécifique.

- Aménager un «faux» restaurant dans l'école pour que les enfants puissent s'exercer à choisir des plats au menu et à les commander.

- Demander aux enfants de choisir un plat qu'ils ne choisissent pas normalement et discuter de leurs réactions. **Prendre garde aux allergies de certains enfants**.

- Élaborer un projet scolaire sur la réduction, la réutilisation et le recyclage des ordures. Faire participer la communauté au projet.

- Faire un collage de mots évoquant des sentiments.
- Faire un dessin en couleurs illustrant les sentiments.
- Faire des jeux de rôles s'inspirant des scénarios ci-après et proposer une conclusion : vous avez perdu le jouet d'un ami; votre ami vous offre une cigarette; un inconnu vous offre un bonbon; vous êtes seul à la maison et quelqu'un frappe à la porte ou téléphone; vous copiez votre devoir; vous savez qu'un camarade de classe a triché.
- Établir un code de conduite avec les élèves pour la classe, l'école, l'autobus, le terrain de jeux ou les spectacles.
- Dresser une liste des «choses qui vous dérangent», puis des «choses qui vous font sentir bien».
- Faire un collage des choses que vous faites bien, des choses que vous aimez faire et des talents spéciaux que vous avez.

Participation des parents

La participation des parents/tuteurs est reconnue comme un élément clé de la réussite d'un programme scolaire de santé. Les parents et les enseignants peuvent s'appuyer mutuellement pour ce qui est de leurs valeurs, de leurs attentes et de leurs objectifs respectifs à l'égard du programme.

Les parents/tuteurs peuvent avoir certaines préoccupations face aux questions délicates, aux valeurs familiales, aux croyances religieuses, aux questions morales touchant la communauté ou à toute autre question que traite un programme compréhensif d'hygiène. Il importe par conséquent que les parents/tuteurs soient bien renseignés sur le programme et qu'ils aient l'occasion de se familiariser avec sa philosophie, ses objectifs, son contenu et sa méthodologie.

Des réunions bien planifiées sont l'un des meilleurs moyens de faire participer les parents/tuteurs au programme. À noter que les parents devraient être avisés longtemps à l'avance de la tenue d'une réunion. L'enseignant devrait inviter des intervenants clés à assister à la réunion, par exemple le directeur d'école, un membre du conseil scolaire et des représentants d'autres organismes communautaires.

Au cours de la réunion, il faudrait informer les parents/tuteurs des fondements et des objectifs d'un programme d'hygiène compréhensif en résumant brièvement pour eux le contenu du programme et en leur donnant des exemples d'activités d'apprentissage qui sont prévues pour les enfants. Les parents/tuteurs devraient avoir pleinement l'occasion de poser des questions. Une discussion libre durant la réunion pourrait par exemple permettre aux responsables du programme d'en apprendre davantage sur les préoccupations et les sentiments qu'éprouvent les parents à l'égard de cette approche face à la santé. On peut également solliciter la participation des parents à l'occasion de présentations à la maison et à l'école, de rencontres parents-maîtres, de la préparation du bulletin de l'école et de la présentation des projets des élèves.

C'est grâce à un dialogue soutenu que tous resteront bien informés au sujet du programme.

En maintenant une liaison étroite avec l'école au chapitre de l'éducation en santé, les parents peuvent constater que le fait d'appuyer le programme compréhensif d'hygiène, d'offrir à l'enfant un milieu familial positif et de travailler conjointement avec l'école pour assurer les soins et la protection de leurs enfants, présente des avantages.

Rôle de l'enseignant

L'enseignant d'un programme d'hygiène compréhensif doit devenir un ambassadeur du programme et promouvoir ses avantages pour le bien-être des élèves. Il devrait toujours s'efforcer de maintenir la communication avec ses collègues, les parents/tuteurs, ainsi qu'avec le secteur de la santé et des services communautaires. La responsabilité de l'enseignement d'un programme d'hygiène compréhensif n'appartient pas qu'à l'enseignant; ce dernier doit toujours être prêt à élargir les activités du programme à l'ensemble de l'école et de la communauté.

Ce programme vise à centrer les activités sur l'élève et à favoriser sa participation active au processus d'apprentissage. La capacité de l'enseignant à diriger ce processus est essentielle à la réussite du programme. Les résultats des recherches démontrent que les enseignants qui réussissent le mieux à créer un climat propice à l'apprentissage sont ceux qui :

- perçoivent les autres d'une façon positive
- voient les autres comme étant potentiellement amicaux et intéressants en tant qu'individus
- appuient l'application de règles démocratiques en classe
- voient les élèves comme des personnes capables de faire des choses pour elles-mêmes

La confiance est un élément essentiel à l'établissement de bons rapports avec les élèves et d'une ambiance positive en classe, d'où l'importance d'assurer la confidentialité des discussions qui se déroulent en classe pour créer une relation de confiance avec les élèves.

L'enseignant devrait discuter de la question de la confidentialité avec les élèves dès le début du programme. Au cours de l'année, l'enseignant devrait rappeler régulièrement aux élèves à quel point il est important de respecter la confidentialité des échanges qui se font en classe et les droits de ses camarades de classe, particulièrement en ce qui concerne les

questions qui pourraient influer sur la confiance qu'ils ont en eux-mêmes.

Les lignes directrices qui suivent peuvent aider l'enseignant à assurer la confidentialité des discussions en classe.

- Les préoccupations ou questions soulevées par les élèves dans leur journal ou versées dans la boîte de questions devraient demeurer strictement confidentielles. Elles ne devraient pas être partagées avec les autres enseignants ni avec des organismes de l'extérieur à moins que ce partage d'information ne soit requis dans le cadre du processus de divulgation obligatoire de renseignements.

- Les enseignants devraient fournir des renseignements concrets au besoin et aider les élèves à trouver une réponse à leurs problèmes ou à leurs préoccupations. Si l'élève a besoin de plus d'aide et d'expertise que ne peut lui fournir l'enseignant, ce dernier devrait parler à l'élève pour lui suggérer l'aide d'une tierce partie comme celle d'un conseiller d'orientation. Il n'est pas indiqué de briser le sceau de la confidentialité sans le consentement de l'élève. **Contrairement à ce qui précède et dans les cas extrêmes, la question du respect de la confidentialité doit être remise en question si le bien-être de l'enfant ou d'autres personnes est en péril**.

- L'enseignant doit être conscient de la responsabilité qu'il a sur le plan juridique de signaler tout cas soupçonné de mauvais traitements physiques ou d'abus sexuel (Child Welfare Act, article 38).
  38.*(1) Si une personne possède des renseignements selon lesquels un enfant a été, est ou peut être abandonné, négligé ou victime de mauvais traitements physiques, sexuels ou affectifs, ou qu'un enfant a eu, a ou peut avoir besoin de protection, elle doit le signaler sur-le-champ au directeur, à un travailleur social ou à un agent de la paix.*

(2) Si une personne divulgue des renseignements en vertu du paragraphe 1, elle doit divulguer tous les renseignements qu'elle a en sa possession.

(3) Si des renseignements sont divulgués à un agent de la paix en vertu du paragraphe (1), l'agent de la paix doit en faire part au directeur ou à un travailleur social dès que possible après qu'on lui a divulgué les renseignements.

(4) Malgré les dispositions de toute autre loi, cet article s'applique à toute personne visée au paragraphe (5) qui, dans l'exercice de ses fonctions professionnelles, a des motifs raisonnables de soupçonner qu'un enfant a été, est ou peut être abandonné, négligé ou victime de mauvais traitements physiques, sexuels ou affectifs, ou qu'un enfant a eu, a ou peut avoir besoin de protection.

(5) Le paragraphe (4) s'applique à toute personne qui exerce des fonctions professionnelles ou officielles à l'égard d'un enfant, notamment :

- *(a) un professionnel de la santé*
- *(b) un enseignant, un directeur d'école, un travailleur social, un conseiller familial, un membre du clergé, un rabbin, un exploitant ou un employé d'une garderie, et un travailleur pour la jeunesse et les loisirs*
- *(c) un agent de la paix*
- *(d) un avocat*

(6) Le présent article s'applique même si les renseignements divulgués sont confidentiels ou privilégiés, et aucune action ne peut être intentée contre une personne qui divulgue des renseignements sauf si elle a agi dans l'intention de nuire ou sans motif raisonnable.

(7) Il est interdit à quiconque de contrecarrer ou de harceler une personne qui divulgue des renseignements en vertu du présent article.

(8) Quiconque contrevient au présent article est coupable d'une infraction et est passible sur déclaration sommaire de culpabilité d'une amende maximale de 10 000 $ ou d'une peine de prison maximale de 6 mois ou d'une amende et d'une peine de prison.

(9) Malgré les dispositions de l'article 8 de la Summary Proceedings Act, tout renseignement peut être divulgué ou toute plainte peut être formulée en vertu du présent article dans un délai de trois ans à compter du jour où l'infraction a été commise.

(Traduction libre)

(Veuillez également vous reporter à la politique du ministère de l'Éducation intitulée «Provincial Policy and Guidelines on Child Abuse».)

Rôle du personnel des ressources communautaires dans l'école

Le personnel des ressources communautaires peut jouer un rôle vital dans la prestation des services et, par le fait même, améliorer le programme de santé pour le niveau primaire.

Outre les professionnels oeuvrant dans les secteurs traditionnels de la santé, il existe de nombreuses personnes et de nombreux groupes qui peuvent fournir aux élèves et aux écoles une expertise et des ressources dans divers domaines. Pensons par exemple à la police, à la Société canadienne du cancer, à la Croix-Rouge, à l'Ambulance Saint-Jean, à la Garde côtière et à de nombreux autres organismes et groupes de services communautaires.

Une approche compréhensive en matière d'éducation en santé repose sur la coordination et l'utilisation d'une variété de ressources afin de centrer le milieu familial, l'école et la communauté sur l'élève. Ces ressources sont essentielles à une approche holistique en matière de santé.

Certains des professionnels de la santé qui peuvent avoir des interactions avec le système scolaire et agir en tant que personnes-ressources sont : les infirmiers de la santé publique, les infirmiers auxiliaires, les éducateurs en santé, les nutritionnistes, les hygiénistes dentaires, les médecins, les travailleurs sociaux, les ergothérapeutes, les physiothérapeutes et les orthophonistes.

L’infirmière de la santé publique joue un rôle clé dans la prestation des services de santé et de la promotion de la santé dans l'école et sert souvent de point d'entrée dans le système des soins de santé pour l'élève, la famille et l'enseignant. Ses principaux rôles dans le système scolaire sont les suivants :

- **Coordination** - mettre à contribution l'élève, la famille, le personnel de l'école et la communauté en ce qui concerne l'accès aux services de santé requis.

- **Consultation** - fournir de l'information sur les questions de la santé et les ressources communautaires pertinentes.
- **Prestation de soins/services -** faire appel à des compétences cliniques pour évaluer la santé de l'élève et suggérer des interventions appropriées. Aider l'élève et la famille à assumer la responsabilité de leur santé.
- **Intervention** - sensibiliser davantage l'élève et la famille aux questions qui influent sur leur santé et faire la promotion du développement des ressources requises.
- **Éducation** - fournir de l'information, de la formation sur place et de la documentation pour aider l'enseignant de niveau primaire dans la mise en oeuvre du programme de santé. L'infirmier de la santé publique peut donner des séances d'information en classe lorsque l'on sollicite une expertise professionnelle ou technique ou faire des présentations formelles à des groupes de parents et au personnel du conseil scolaire.

Collaboration de la communauté

Les communautés disposent d'un large éventail de ressources qui peuvent aider les écoles à mettre en oeuvre des programmes scolaires compréhensifs sur la santé. Les organismes locaux de la santé, de la sécurité, de services, de protection et d'application de la loi offrent tous des programmes d'éducation à l'intention des enfants. La communauté apporte par ailleurs d'autres contributions au programme de santé, incluant des ressources naturelles, une culture, une tradition et des ressources humaines. Le programme scolaire de santé est un moyen pour l'école et la communauté d'atteindre des objectifs communs.

Au moment de planifier le programme de santé, les enseignants devraient considérer la communauté dans son ensemble en examinant notamment les questions liées à la sécurité, à la santé, au bien-être et à la culture. En effet, un programme scolaire de santé favorisera davantage l'acquisition d'expériences positives par l'élève si l'on établit des liens entre l'élève, le milieu familial et la communauté.

Rôle de l'administration et du personnel de l'école

Un programme compréhensif de santé qui donne aux enfants les outils nécessaires pour améliorer leur bien-être personnel et celui de la communauté doit bénéficier du soutien du personnel administratif. Le directeur de l'école doit connaître la philosophie, les résultats d'apprentissage du programme, ainsi que les approches et les méthodologies utilisées pour sa mise en oeuvre. Le soutien du directeur est l'un des facteurs les plus importants pour la réussite du programme.

Il importe d'allouer suffisamment de temps au programme de santé dans le cadre du programme général d'études. Les politiques et les conditions en vigueur dans l'école devraient par ailleurs être propices à la mise en oeuvre du programme de santé. Le volet nutrition prend par exemple tout son sens s'il est enseigné dans un environnement où il existe une politique rationnelle sur la nutrition, ainsi que des pratiques saines en matière d'alimentation et de services de restauration pour les élèves et le personnel.

L'attitude positive et le soutien des membres du personnel à l'égard des initiatives touchant la santé qui sont destinées aux enfants contribueront également à la réussite du programme. Un aperçu du programme devrait être donné à tous les enseignants. En effet, les enseignants qui connaissent le programme et son approche seront mieux préparés pour répondre aux sondages et aux questionnaires des enfants et réagir aux questions délicates posées par les élèves.

Étant donné que ce programme encourage la collaboration entre les intervenants qui fournissent des services aux élèves, il importe que le conseiller d'orientation connaisse la philosophie et les objectifs du programme. On pourra ainsi faire la promotion des services et de l'assistance aux élèves en salle de classe et faciliter la participation du conseiller d'orientation si l'on a déterminé que des élèves ont besoin de services particuliers.

Dans les petites écoles et les classes multi-âges, l'enseignant doit porter une attention particulière à la mise en oeuvre de certains volets du programme. La coopération entre les services et l'amalgamation d'idées et

d'activités sont des éléments essentiels de l’enseignement d’un programme d’hygiène compréhensif. Certains volets du programme, comme la nutrition et la vie active, peuvent être enseignés à des élèves de deux ou trois niveaux.

Soutien de l'école

Tous s'entendent pour dire que la responsabilité de la santé des élèves n'appartient pas uniquement à l'école, mais qu'elle appartient aussi au milieu familial et à la communauté.

L'école peut faire la promotion d'un programme d’hygiène compréhensif :

- En offrant un **programme d'études** pertinent, bien adapté du point de vue du développement de l'élève, fondé sur les ressources et enseigné par des enseignants bien préparés et dévoués.
- En démontrant du respect, un sens des responsabilités et un bon raisonnement dans toutes les situations survenant en classe et en encourageant les élèves à faire de même.
- En s'assurant que l'**environnement** de l'école est sûr, propre et sans fumée et que des mesures de sécurité et des politiques liées à la santé sont en place.
- En instaurant un élément de confiance et de confidentialité.
- En prenant en considération la question des polluants environnementaux et de leurs effets sur la santé des élèves et du personnel de l'école.
- En mettant régulièrement en pratique les consignes de sécurité (exercices réguliers d'évacuation en cas d'incendie, moniteurs à bord d'autobus, patrouilles de sécurité).

- En offrant au besoin les services de conseillers d'orientation, d'infirmiers de la santé publique et d'autres organismes communautaires.

- En mettant sur pied un **comité de coordination pour la santé** afin de se conformer au programme d'enseignement et de l'appuyer. Il est souhaitable d'inclure des représentants de chacun des niveaux et d'autres personnes clés comme le directeur, l'infirmier de la santé publique, le conseiller d'orientation, l'enseignant en éducation physique, un représentant du conseil d'école et d'autres organismes de la santé et de la sécurité.

- En favorisant un apprentissage fondé sur les ressources pédagogiques, c'est-à-dire en faisant appel le plus possible à des ressources humaines et matérielles pour faire en sorte que les expériences d'apprentissage soient variées et répondent aux besoins de tous les élèves. (Voir *Learning to Learn: Policies and Guidelines for the Implementation of Resource-Based Learning in Newfoundland and Labrador Schools*, pp. 5-16.)

- En utilisant les ressources des organismes locaux, provinciaux et nationaux et des ministères gouvernementaux.

- En soulignant les journées/semaines/mois de sensibilisation dont les organismes nationaux de la santé et de la sécurité font la promotion.

Rôle du personnel du conseil scolaire

Le conseil scolaire assure une liaison entre le ministère de l'Éducation et l'école. C'est grâce à ses efforts que l'école bénéficie d'une aide et d'un appui pour mettre en oeuvre ses programmes. Comme un programme d'hygiène compréhensif repose sur la participation des services de santé, de la communauté locale et du milieu scolaire, le personnel du conseil scolaire peut jouer un rôle pour faciliter la collaboration, la consultation et l'établissement de réseaux et ainsi assurer la bonne marche des programmes. Ce personnel peut également aider les écoles qui n'ont pas accès à une gamme étendue de services, d'installations et de ressources afin de coordonner, d'acquérir et de distribuer ces ressources pour elles. Le conseil scolaire peut aussi faciliter la période de transition lorsque des professionnels sont appelés à assumer de nouveaux rôles dans la mise en oeuvre du programme scolaire d'hygiène compréhensif.

Le personnel du conseil scolaire joue par exemple un rôle important lorsqu'il aide les enseignants à mettre en oeuvre le programme de santé. Ils peuvent notamment fournir une assistance sur les plans du perfectionnement professionnel et de la coordination des ressources et prendre les dispositions nécessaires pour assurer la surveillance et l'évaluation continues du programme à l'échelle du conseil scolaire et de l'école.

Au cours des étapes initiales de la mise en oeuvre, le personnel du conseil scolaire doit faire en sorte que les écoles élaborent et adoptent des politiques qui appuient les programmes de santé.

Mesure et évaluation

L'enseignant doit mesurer et évaluer les connaissances et les réalisations des élèves pour être en mesure d'offrir un enseignement qui soit adapté à leur âge et à leurs besoins individuels. Il s'agit d'une composante essentielle du processus pédagogique, qui doit faire partie intégrante d'un programme d'hygiène compréhensif.

*La **mesure** consiste à recueillir des données sur ce que les enfants peuvent faire et comment ils le font. L'**évaluation** consiste à interpréter ces données, ainsi qu'à porter un jugement et à prendre des décisions en se fondant sur ces données.*

Bien que la mesure et l'évaluation fassent partie d'un seul et même processus et que les termes soient utilisés en juxtaposition pour refléter la nature intégrée du processus, elles ont des fonctions spécifiques. La **mesure** consiste à recueillir des données sur ce que les enfants peuvent faire et comment ils le font, tandis que l'**évaluation** consiste à interpréter ces données, ainsi qu'à porter un jugement et à prendre des décisions en se fondant sur ces données. Elles traduisent la réaction de l'enseignant face à l'individualité de l'enfant.

Dans le contexte d'une salle de classe, l'enseignant met les deux composantes du processus en application, souvent de façon simultanée. Les notes anecdotiques de l'enseignant qui découlent de ses observations de l'élève et de ses interactions avec lui (mesure) fournissent par exemple les fondements de sa décision (évaluation) concernant le degré de compréhension de l'enfant et les méthodes pédagogiques qui seront employées à l'avenir.

Le processus visant à mesurer les réalisations de l'enfant en matière de santé se déroule principalement en classe, grâce aux activités qui y prennent place. Il s'agit d'un processus d'interaction et de collaboration permettant de recueillir de l'information dans le cadre des activités pédagogiques de la classe (individuelles, en petits groupes ou collectives). Pour que le processus de mesure soit valable, les données recueillies doivent être concrètes. Ces données doivent, de façon générale :

- être fondées sur les résultats et les expériences d'apprentissage
- refléter les conditions habituelles de la salle de classe

- indiquer l'évolution dans l'apprentissage de l'enfant à l'aide d'échantillons de travaux.

Des données concrètes fournissent des renseignements précieux pour faire le diagnostic des difficultés d'apprentissage, déterminer la nature et la cause des difficultés et décider des mesures à prendre pour surmonter ces difficultés ou y remédier. Si l'enseignant détermine qu'un problème ne peut pas être réglé dans la salle de classe, les données qu'il aura recueillies pourront justifier le recours à un spécialiste.

L'évaluation se fait de façon constructive pour que l'enfant la perçoive comme une expérience d'apprentissage contribuant à son auto-évaluation. Elle doit donner une perspective positive sur les progrès, les réussites et les efforts de l'élève.

But de la mesure et de l'évaluation en matière de santé

Le processus de mesure et d'évaluation devrait appuyer et améliorer l'apprentissage de l'enfant et fournir de l'information sur tous les aspects du processus pédagogique. Il doit servir à :

- recueillir des données sur la réalisation des résultats d'apprentissage dans les domaines cognitif, affectif et psychomoteur
- orienter les décisions de l'enseignant sur le plan pédagogique
- fournir une rétroaction à l'enfant
- aider l'enfant à s'épanouir et valoriser la pratique voulant que l'on mesure et que l'on évalue son propre apprentissage
- décrire la croissance et le développement de l'enfant dans tous les secteurs du programme
- communiquer de l'information sur les progrès accomplis par l'enfant aux parents/tuteurs, au personnel de l'école et à l'enfant lui-même
- promouvoir l’apprentissage à vie.

Collecte des données

L'observation est l'une des méthodes les plus directes pour se familiariser avec ce que l'enfant pense, sait et

est capable de faire. Par l'observation, l'enseignant au niveau primaire peut arriver à connaître tous les enfants en tant qu'individus. L'enseignant qui observe la façon dont un enfant joue, parle et travaille et se comporte en présence d'autres enfants et d'adultes est à même d'évaluer ses progrès dans toutes les aspects de son développement. Selon les spécialistes en développement de l'enfant, l'une des meilleures façons de découvrir les enfants est de les observer au jour le jour.

L'observation peut se définir comme le stockage d'information sur ce que l'on voit, ce que l'on entend et ce qui est dit. Lorsque l'enseignant observe les enfants et les situations d'apprentissage, il retient l'information qu'il juge pertinente et importante. Il consigne aussi par écrit certaines de ses observations pour qu'il puisse mieux les analyser le temps venu. Diverses méthodes peuvent l'aider à consigner ses observations : notes anecdotiques, listes de contrôle et échelles d'évaluation. La plupart des données peuvent être recueillies dans le cadre des activités régulières de la classe. Cependant, l'enseignant peut à l'occasion structurer une activité spécifique afin de mieux observer l'enfant, en particulier les méthodes qu'il utilise et ce qu'il crée. Les observations de l'enfant sont interprétées dans le contexte de son apprentissage.

Les travaux que les enfants exécutent, fabriquent ou créent sont un outil essentiel d'évaluation pour l'enseignant. Ils témoignent de certaines caractéristiques de la croissance et du développement de l'enfant et, associés aux fiches d'observation de l'enseignant, ils sont utiles pour déterminer où se situe l'enfant dans son développement.

Organisation des données

L'enseignant fait appel à diverses méthodes pour organiser l'information aux fins du processus de mesure et d'évaluation. Il doit établir un système d'enregistrement des données qui soit exhaustif et cohérent pour qu'il puisse avoir accès à des données significatives en nombre suffisant, et être ainsi en

mesure de porter des jugements et de prendre des décisions éclairées. Diverses techniques peuvent être utilisées pour consigner ses données : notes anecdotiques, listes de contrôle, échelles d'évaluation et échantillons de travaux.

La création d'un dossier d'évaluation est l'une des méthodes employées par l'enseignant pour organiser et classer les données sur chaque enfant. Un dossier de ce genre, constitué au fil d'une longue période, peut par exemple inclure des échantillons de travaux réalisés par l'enfant, des notes de réunion et des fiches d'observation consignées par l'enseignant, des listes de contrôle, des échelles d'évaluation, des auto-évaluations et toute autre donnée utile pour l'enseignant dans sa prise de décision. Il permet à l'enseignant d'analyser le développement de l'enfant et ses progrès d'apprentissage durant cette période. Les échantillons de travaux composent la majeure partie de ce dossier. Certaines lignes directrices doivent toutefois être respectées dans l'utilisation d'un dossier d'évaluation. L'enseignant doit notamment :

- dater tous les documents
- verser régulièrement de nouveaux documents dans le dossier
- rassembler une variété d'échantillons de travaux
- joindre des commentaires aux échantillons de travaux qui méritent une attention particulière
- suivre les progrès de l'enfant à la lumière des données recueillies
- prendre garde de ne pas comparer le travail d'un enfant avec celui d'autres enfants

Analyse de l'information

L'enseignant joue constamment un rôle de recherchiste : il questionne, analyse et découvre de nouveaux éléments d'information sur l'enfant et son apprentissage. Avant de partager cette information avec les parents/tuteurs, il doit toutefois l'analyser avec soin en examinant le développement de l'enfant à la lumière des objectifs d'apprentissage et des attentes formulées au début du programme. L'enseignant devrait analyser les

progrès de l'enfant en tenant compte de ses points forts, de ses faiblesses et de son mode d'apprentissage, puis planifier des méthodes pédagogiques adaptées aux besoins de l'enfant.

Évaluation sommaire

Une évaluation sommaire a pour objectif de décrire ce que l'enfant peut faire. Les jugements de l'enseignant se fondent sur l'information qu'il aura recueillie dans le cadre d'un processus exhaustif d'évaluation. Bien que l'évaluation sommaire soit continue, comme l'enseignant porte des jugements et prend des décisions de façon continue, elle intervient dans la préparation des bulletins sur l'enfant. Cette évaluation se fonde sur un éventail de données issues de diverses sources, y compris :

- des fiches d'observation
- des notes de réunion
- des échantillons de travaux
- des cassettes audio
- l'enregistrement de vidéos

Communication avec les parents

Pour que l'enseignant soit en mesure de faire une évaluation approfondie de l'apprentissage et du développement de l'enfant, il doit offrir aux parents/tuteurs l'occasion de partager avec lui leurs connaissances sur l'enfant. Il pourra ainsi mieux comprendre l'enfant. L'enseignant au niveau primaire reconnaît que les parents sont les principaux et premiers enseignants pour l'enfant et il les invite à être des partenaires dans le processus pédagogique. Il est donc essentiel qu'il maintienne une communication ouverte avec les parents/tuteurs durant toute l'année scolaire.

Le partage d'information sur la croissance et le développement de l'enfant avec l'enfant lui-même et avec les parents/tuteurs peut s'effectuer grâce à diverses méthodes :

- notes
- appels téléphoniques
- envoi à la maison d'échantillons de travaux
- conversations informelles
- visites de la salle de classe
- réunions
- bulletins scolaires

La nature, la variété et la fréquence des contacts devraient être déterminées en fonction des besoins.

Pour avoir plus d'information sur la mesure et l'évaluation, se reporter aux documents suivants du ministère de l'Éducation : *L'évaluation des élèves à l'école, manuel et guide de procédures*, le manuel *Primary-Elementary Levels Handbook,* et le guide *Early Beginnings - Kindergarten Curriculum Guide* sont disponibles en anglais seulement.

Ressources du programme

1re, 2e et 3e années

Le ministère de l'Éducation autorise les ressources suivantes:

Ressources autorisées
Vers un programme d'hygiène compréhensif : Programmes d'études - maternelle à 3e année

Guide d'appui au programme d'études

1re année Collection d'albums de littérature-jeunesse

2e année Collection d'albums de littérature-jeunesse

3e année Collection d'albums de littérature-jeunesse

- Série *Écoute ton coeur*

Ressources recommandées

1re et 2e années
Protégez-vous du feu - Niveau 1
Association canadienne de prévention des incendies (1994). S'adresser au :
Commissaire provincial des incendies
C.P. 8700, Immeuble 901
Pleasantville, St. John's (T.-N.), A1B 4J6
Tél. : (709) 726-1050
Fax : (709) 729-2524

3e année
Trousse *Mousses futés* (1994). S'adresser aux :
Escadrilles canadiennes de plaisance
26 Golden Gate Court
Scarborough (Ont.), M1P 3A5

Protégez-vous du feu - Niveau 1
Association canadienne de prévention des incendies (1994). S'adresser au :
Commissaire provincial des incendies
C.P. 8700, Immeuble 901
Pleasantville, St. John's (T.-N.), A1B 4J6
Tél. : (709) 726-1050 Fax : (709) 729-2524

Ressources recommandées

Child abuse, dépliant sur le mauvais traitement des enfants produit en collaboration par le ministère de l'Éducation du Gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador, la Newfoundland Teacher's Association et la Newfoundland and Labrador School Trustee's Association, 1988. (en anglais seulement)

Child Welfare Act, ministère des Services sociaux, Gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador

Écoute ton coeur, vidéo et document destinés aux enfants de niveau primaire, Santé et Bien-être social Canada, projet conjoint de AIT et de Santé et Bien-être social Canada.

Programme d'enseignement par les pairs (PEP) sur la prévention de l'usage du tabac, Santé et Bien-être social Canada, Direction générale de la promotion de la santé, Santé et Bien-être social Canada, Ottawa (ON), K1A 1B4.

Protégez-vous du feu, années prématernelle à 2e, 3e à 5e, 6e à 8e; offert par le commissaire provincial des incendies, C.P. 8700, Immeuble 901, Pleasantville, St. John's (TN), A1B 4J6.

Radar et la sécurité à la maison (SécurEnfants), vidéo et document destinés aux enfants de niveau primaire, Consommation et Affaires commerciales Canada. Programme national SécurEnfants, 50, rue Victoria, Hull (QC), K1A 0C9.

School Bus Monitor Program, Newfoundland Safety Council, C.P. 5123, St. John's (TN).

Le Secret du petit cheval (livret et affiche publiés en français et en anglais sur la violence sexuelle à l'endroit des enfants), offerts **gratuitement** par le Service des communications et des affaires publiques, ministère de la Justice, Ottawa (ON), K1A 0H8.

Trousse sur la vie active, Édition Canada 125, Secrétariat Pleins feux sur la vie active, bureau 312, 1600 James Naismith Drive, Gloucester (ON), K1B 5N4

Vivre sans fumée, 1988 (projet conjoint de la Société canadienne du cancer et de Santé et Bien-être social Canada) - met l'accent sur la prévention du tabagisme et encourage l'adoption d'un mode de vie sain. Pour les enfants de 3 à 6 ans. Programme Vivre sans fumée, Direction générale de la promotion de la santé, Santé et Bien-être social Canada, 4e étage, Immeuble Jeanne-Mance, Ottawa (ON), K1A 1B4, et Programme Vivre sans fumée, Société canadienne du cancer, bureau 1702, 77, rue Bloor Ouest, Toronto (ON), M5S 3A1.

Ressources communautaires

La communauté représente une source clé d'information et de soutien pour les enseignants qui participent à la mise en oeuvre d'un programme d'hygiène compréhensif. Dans chaque communauté, dans chaque province et à l'échelle nationale, il existe de nombreux organismes qui sont voués à la protection de la santé et qui ont pour objectif commun d'encourager les Canadiens à adopter un mode de vie sain.

Voici une liste utile, mais non exhaustive, de ces ressources :

Ressources humaines

Citoyens aînés
Collègues enseignants
Infirmiers de la santé publique
Éducateurs en matière de santé
Nutritionnistes
Instructeurs de natation
Pompiers
Gardes forestiers
Parents/tuteurs

Organismes de la santé

Société canadienne du cancer
Fondation des maladies du coeur du Canada
Association canadienne pour la santé mentale
Croix-Rouge canadienne
Department of Health
Ministère de l'Éducation
Department of Social Services
Le HUB
Department of Municipal and Provincial Affairs, Community Recreation, Sport & Fitness
Newfoundland Lung Association
Association of School Administrators
Newfoundland and Labrador AIDS Committee
Epilepsy Newfoundland and Labrador
Ambulance Saint-Jean
Newfoundland and Labrador School Milk Foundation
Newfoundland and Labrador School Trustees Association
Newfoundland Federation of Home and School
Newfoundland Safety School
Memorial University, School of Physical Education and Athletics and Faculty of Education
Centre de formation sur la petite enfance
Newfoundland Agencies for School Health (NASH)
Royal Newfoundland Constabulary (RNC)
Gendarmerie royale du Canada (GRC)
Hygiénistes dentaires
Patrouilleurs-secouristes
Instructeurs de danse aérobique
Instructeurs d'orientation
Chefs de conseil communautaire
Présidents des associations parents-maîtres
Travailleurs d'usine

Bibliographie

Cameron, H., Mutter, G. et Hamilton, N., *Programme global d'éducation à la santé : Retour aux principes fondamentaux*. Promotion de la santé, 29, 4(1991): pp. 2-5.

Cohen, Elizabeth. (1986). *Designing Group Work: Strategies for the Heterogeneous Classroom,* New York, Teachers College Press.

Condition physique Canada (1989). *Parce qu'ils sont jeunes : Une vie active pour les enfants et les jeunes Canadiens - Projet de plan d'action,* Ottawa (ON), ministre des Approvisionnements et des Services.

Connell, D. B., R. R., et Mason, E. F. *School Health Education Evaluation, Final Report, Vol. 1*, Washington, DC, Centre de lutte contre les maladies et Bureau de la prévention des maladies et de la promotion de la santé, Service de santé publique, Département américain de la santé et des services humains, 1985.

Division de l'Évaluation et de la recherche (1990). *L'évaluation des élèves à l'école; Manuel et guide de procédure* (1989), St. John's (TN), ministère de l'Éducation.

Division des Services de soutien aux élèves (révisé en 1992). *Special Education Policy Manual,* St. John's (TN), ministère de l'Éducation, Terre-Neuve et Labrador.

Doshi, Sharat. (1987). Présentation d'un atelier, ministère de la Santé, gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador.

Glasser, W. (1986). *Control Theory in the Classroom,* New York, Harper and Row.

King, A. J. C., Robertson, A.S., & Warren, W. K. (1985). *Étude sur les attitudes et comportements des Canadiens en matière de santé : 9, 12 et 15 ans, 1984-85. Rapport de Terre-Neuve,* Kingston (ON), Groupe d'évaluation des programmes sociaux de l'Université Queen's.

King, A. J. C., Beazley, R. P., Warren, W. K., Hankins, C. A., Robertson, A.S., et Radford, J. L. (1988). *Étude sur les jeunes Canadiens face au SIDA,* Kingston (ON), Groupe d'évaluation des programmes sociaux de l'Université Queen's.

King, A. J. C., Beazley, R. P., Warren, W. K., Hankins, C. A., Robertson, A.S., et Radford, J. L. (1988). *Étude sur les jeunes Canadiens face au SIDA : Rapport de Terre-Neuve,* Kingston (ON), Groupe d'évaluation des programmes sociaux de l'Université Queen's.

King, A. J. C., Coles, B. (1992). *Nos jeunes : leur santé,* Ottawa (ON), Santé et Bien-être social Canada.

Kolbe, L. J., *Increasing the Impact of School Health Promotion Programs*. *Health Education, 17, 5* (1986).

Ministère de l'Éducation (1991). *Learning to Learn: Policy Statements on Resource-Based Learning and Its Implementation in Newfoundland and Labrador Schools*, St. John's (TN), Services d'imprimerie du gouvernement.

Ministère de l'Éducation (1987). *Report of the Small Schools Study Project,* St. John's (TN), Jesperson Printing.

Ministère de l'Éducation (1990). Royal Commission Implementation Secretariat. *Classroom Perspectives: Teacher's Make a Difference.*

Murray, Sandra (1986). *Recommandations/questions découlant des ateliers concernant "l'Étude sur les attitudes et comportements des Canadiens en matière de santé : 9, 12 et 15 ans",* Ottawa (ON), Santé et Bien-être social Canada, Direction générale de la promotion de la santé.

Mutter, G., Ashworth, C., et Cameron, H. *Canada: Perspectives in School Health*. *Journal of School Health, 60, 7* (1990) : pp. 308-312.

Nadar, Philip. *The Concept of 'Comprehensiveness' in the Design and Implementation of School Health Programs*. *Journal of School Health, 60, 4* (1990) : pp. 133-138.

Pigg, R. Morgan Jr., Reed, Tom, & Williamson, Mark, A. (éditeurs intellectuels) (1985). *Results of the School Health Education Evaluation* [Numéro spécial], *Journal of School Health, 55, C8.*

Santé et Bien-être social Canada (1990). *Enquête canadienne sur l'alcool et les autres drogues : points saillants - Action contre les drogues,* Ottawa (ON), ministre des Approvisionnements et des Services.

Santé et Bien-être social Canada (1988). *La santé mentale des Canadiens : vers un juste équillibre,* Ottawa, ministre des Approvisionnements et des Services.

Santé et Bien-être social Canada (1986). *La Santé pour tous : plan d'ensemble pour la promotion de la santé,* Ottawa (ON), ministre des Approvisionnements et des Services.

Santé et Bien-être social Canada (1992). *Nos jeunes : leur santé,* Ottawa (ON), ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Santé et Bien-être social Canada (1987). *Rapport action santé : perspectives à partir de l'Enquête promotion Santé Canada 1985,* Ottawa (ON), ministre des Approvisionnements et des Services.

Siggner, Andrew J., (1988). *Enquête promotion Santé Canada : rapport technique - Étude spéciale sur les jeunes,* Ottawa (ON), Santé nationale et Bien-être social, Direction générale de la promotion de la santé (avec l'aide de Barbara Anderson, Projet des bases de données sur les groupes cibles, Statistique Canada).